

VISIO - Rémunération : traitement, primes, régularisations et situations particulières – cas complexes

TO0041RTRCC

NOUVEAUTÉ / CAS PRATIQUES / COMPLEXES

A distance - Synchrone

Objectifs

Identifier les règles applicables aux différents éléments de rémunération des agents territoriaux
Analyser les situations particulières ayant une incidence sur le traitement ou les primes
Sécuriser le calcul et le versement de la rémunération
Identifier et corriger les erreurs de rémunération
Déterminer les modalités de régularisation d'un trop-perçu ou d'une rémunération insuffisamment versée
Mesurer les conséquences des changements de situation administrative sur la rémunération
Articuler carrière, position administrative, absences et rémunération
Sécuriser les décisions de rémunération et prévenir les risques de contentieux

Public Visé

Agents des services de la paie possédant une expérience confirmée, en particulier sur les principes et procédures de base de la rémunération
Responsables gestion de personnels

Pré Requis

- Prérequis pédagogiques : Maîtriser les fondamentaux du statut de la fonction publique et disposer d'une première expérience en gestion de la paie, de la carrière ou des ressources humaines.
- Prérequis techniques : En classe virtuelle, disposer d'un ordinateur par personne, d'une connexion internet stable, d'un navigateur compatible, d'une webcam et d'un micro.

Objectifs pédagogiques

Identifier les règles applicables aux différents éléments de rémunération des agents territoriaux
Analyser les situations particulières ayant une incidence sur le traitement ou les primes
Sécuriser le calcul et le versement de la rémunération
Identifier et corriger les erreurs de rémunération
Déterminer les modalités de régularisation d'un trop-perçu ou d'une rémunération insuffisamment versée
Mesurer les conséquences des changements de situation administrative sur la rémunération
Articuler carrière, position administrative, absences et rémunération
Sécuriser les décisions de rémunération et prévenir les risques de contentieux

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports juridiques et méthodologiques ciblés, centrés sur les règles nécessaires à l'analyse des situations de rémunération.
- Analyse et résolution de situations complexes, à partir de cas concrets permettant de déterminer les éléments de rémunération applicables et les modalités de régularisation.
- Cas fil rouge « Le dossier de rémunération à régulariser », dans lequel les participants suivent une situation comportant plusieurs erreurs ou changements de situation et doivent progressivement identifier les anomalies, recalculer la rémunération et proposer une régularisation sécurisée.
- Les stagiaires disposent de supports documentaires accessibles via PADLET ou en téléchargement à partir de leur espace apprenant.
- Un accompagnement pédagogique est assuré pendant la formation par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur, favorisant les échanges, les apports méthodologiques et l'adaptation aux besoins exprimés.

Parcours pédagogique

- Identifier les éléments de rémunération et leurs règles de calcul
 - Traitement indiciaire et détermination de l'indice applicable
 - Nouvelle bonification indiciaire (NBI)
 - Régime indemnitaire et principaux éléments accessoires
 - Indemnités et primes : conditions d'attribution et de maintien
 - Supplément familial de traitement
 - Indemnité de résidence
 - Avantages en nature et autres éléments de rémunération
 - Articulation entre rémunération et situation administrative
- Cas pratiques : déterminer les éléments de rémunération applicables à une situation donnée*
- Gérer les changements de situation ayant un impact sur la rémunération
 - Nomination, titularisation et changement de grade
 - Avancement d'échelon et avancement de grade
 - Reclassement et changement de cadre d'emplois
 - Mutation et mobilité
 - Détachement et intégration
 - Disponibilité et réintégration
 - Temps partiel et temps non complet
 - Congés et absences ayant une incidence sur la rémunération
- Cas pratiques : recalculer la rémunération après un changement de situation*
- Traiter les situations complexes de régime indemnitaire
 - Conditions d'attribution et de versement des primes et indemnités
 - Modulation du régime indemnitaire
 - Absences et maintien ou réduction des primes
 - Changement de fonctions et modification du régime indemnitaire
 - Situation des agents à temps partiel ou à temps non complet
 - Articulation entre régime indemnitaire et situation administrative
 - Erreurs d'attribution ou de versement
- Études de cas : peut-on maintenir, réduire ou supprimer une prime?*
- Régulariser les erreurs de rémunération
 - Identifier une erreur de rémunération
 - Trop-perçu et rémunération indûment versée
 - Rémunération insuffisamment versée
 - Déterminer les modalités de régularisation
 - Prise en compte de la situation de l'agent et des délais applicables

ADIAJ Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 11.75.18.99.575

Qualification Intervenant.e.s

Fonctionnaire expert en rémunération des agents publics Issus du terrain, nos formateurs conjuguent maîtrise juridique et expérience opérationnelle des services RH publics.

- Échelonnement et récupération des sommes
 - Information et accompagnement de l'agent
 - Articulation entre régularisation administrative et paie
 - Traçabilité de la régularisation
- Cas pratiques : comment récupérer ou régulariser une rémunération erronée?*
- Gérer les situations particulières et sécuriser les décisions
 - Agent dont l'indice ou le classement a été erroné
 - Erreur de carrière ayant entraîné une erreur de rémunération
 - Rémunération maintenue à tort après un changement de situation
 - Situation d'un agent réintégré après une position administrative
 - Cumul d'éléments de rémunération ou d'indemnités
 - Rémunération en cas d'absence ou de congé
 - Contestation par l'agent de sa rémunération
 - Identifier les risques de contentieux
- Cas final : analyser une situation de rémunération complexe et sécuriser sa régularisation

Analysez avec fiabilité les cas complexes de rémunération, corrigez les anomalies de paie et appliquez les bonnes règles de régularisation pour garantir des décisions RH conformes, sécurisées et équitables.

Méthodes et modalités d'évaluation

- Avant : questionnaire de recueil des besoins et positionnement via l'espace apprenant (accès transmis par mail).
- Pendant : évaluation continue (échanges, mises en situation, questionnements). Elle permet de vérifier la compréhension, d'ajuster le rythme et de répondre aux difficultés rencontrées.
- Après : évaluation satisfaction et évaluation de l'acquisition des compétences visées par la formation, via l'espace apprenant.
- Émargement obligatoire via l'espace apprenant.
- Certificat de réalisation (employeur).
- Attestation de fin de formation (apprenant) Vos résultats au test d'évaluation de l'acquisition des compétences visées par la formation, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter.

Référent handicap : Volodia TOURTCHINE - 01 53 39 14 17 - volodia.tourtchine@adiaj.org

Durée

7.00 Heures
1 Jour

Effectif

De 3 à 14 Personnes

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) :	680.00
Inter Adhérent (Par personne) :	640.00



Contactez-nous !

Julien LAUDAT
Responsable Développement & Coordination péda

Tél. : 0153391424
Mail : julien.laudat@adiaj.org